

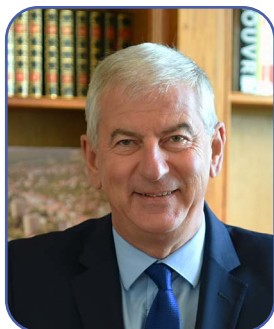
# MARNE ET GONDOIRE

L'actualité de la communauté d'agglomération

## HEBDO

N°174 - 13 janvier 2022

### PRÉSIDENT DIXIT



Une intercommunalité de projets, c'est bien, une intercommunalité de réalisations, c'est encore mieux. Pour 2023, il nous faut maintenir ce triptyque *anticiper, choisir, faire*. Bonne année à tous !

Jean-Paul Michel

### DANS CE NUMÉRO



Les vœux de Marne et Gondoire



23 bonnes nouvelles

**MARNEetGONDOIRE**

communauté d'agglomération

## «Notre ambition est devenir un territoire à énergie positive»

**Pour 2023, le président de Marne et Gondoire, Jean-Paul Michel, a mis l'accent sur le défi de la transition énergétique et écologique à laquelle l'agglomération prend toute sa part avant d'aborder l'effort fait en matière de mutualisation des services communaux et intercommunaux.**

«Les périodes de crise, comme celle que nous traversons, sont des périodes de prise de décision. Décision collective à Marne et Gondoire car avec les maires et les membres du Bureau, nous nous réunissons quasiment tous les lundis soir.

Les bonnes décisions donnent un coup d'avance. En 2019, nous avons lancé les projets de transformation de la chaleur fatale en énergie et des boues d'épuration en biogaz. Ces deux opérations vont se concrétiser cette année. Il faut ici souligner que ce sont Christian Robache, président du SIETREM, et Jacques Delporte, président du SIAM, deux syndicats partenaires de Marne et Gondoire, qui ont rendu cela possible. De même, notre schéma directeur des énergies est en cours d'élaboration. Anticiper, nous permet d'agir efficacement, et non pas dans la précipitation, maintenant que la crise énergétique est là.

Gouverner, c'est prévoir. Notre but est de ne plus utiliser d'énergies fossiles sur notre territoire. C'est pourquoi, nous mettons d'ores et déjà en œuvre avec le SIEMU et le SDESM l'installation de bornes de recharge électrique alors que l'interdiction du moteur thermique devrait être effective en 2035.



*La présentation des vœux de Marne et Gondoire avait lieu le 5 janvier à Lagny, à l'espace Charles Vanel.*

Nous allons également développer notre service de conseil en rénovation énergétique pour les particuliers face à l'ampleur des demandes.

La crise est également climatique, le cycle de l'eau se modifie : davantage de précipitations, davantage de sécheresses. Nous agissons par le biais de la compétence GEMAPI (*ndr : gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations*). Cet effort va s'amplifier en 2023 à travers le programme d'assainissement et d'ouvrages contre les inondations. Nous réfléchissons aussi avec les services de l'État à sécuriser et diversifier notre alimentation en eau potable qui à ce jour ne dépend que d'une seule et même usine (*ndr : à Annet-sur-Marne*).

C'est l'anticipation permanente qui nous permet de rebondir sur les difficultés pour les transformer en opportunités et nous assure une vraie liberté de choix. Nous avons ainsi un projet bien avancé de constitution d'une SEM (*société d'économie mixte*) pour développer les énergies renouvelables sur notre territoire. Nous avons l'ambition de ne plus utiliser d'énergies fossiles et de devenir un territoire à énergie positive. Non pas en vase clos mais avec nos partenaires dont les

autres intercommunalités, Paris-Vallée de la Marne et Val d'Europe, et les aménageurs Aménagement 77 et EpaMarne.

Un autre aspect de l'intercommunalité, c'est la mutualisation. Il est difficile de trouver des personnels qualifiés. La fonction publique attire moins qu'avant, c'est manifeste. Alors plutôt que multiplier les fonctions et les qualifications, nous avons proposé aux communes d'adhérer à des services mutualisés. Aujourd'hui, nous avons un vrai succès, que ce soit en finances, RH, marchés publics, communication, droit des sols : des services composés de vrais experts sont là pour traiter les demandes des communes. Ces *back-offices* ne les dépossèdent en rien de leur capacité d'action. Au contraire, cela les soulage pour mieux s'occuper encore des habitants. Ces propositions, nous les ouvrons aussi à nos partenaires, en premier lieu les syndicats intercommunaux.

Un exemple de la bonne organisation des services : quand il a fallu très rapidement répondre pour reprendre l'enseignement

musical de 3 communes du Val d'Europe, nous avons pu faire des propositions concrètes en quelques semaines seulement. Si bien que cette intégration au conservatoire intercommunal est effective depuis la rentrée de septembre.

Pour 2023, il nous fait maintenir ce triptyque *anticiper, choisir, faire*. Une intercommunalité de projets, c'est bien, une intercommunalité de réalisations, c'est encore mieux. Je citerais trois opérations. D'abord, le centre aquatique à Bussy-Saint-Georges qui répondra à un besoin criant de notre territoire. Le choix de l'opérateur sera fait dans les mois à venir. Ensuite, le RER Vélo, dont les aménagements vont débuter cette année et enfin la passerelle Ferrières – Bussy attendue depuis de trop longues années. Mais ça y est, c'est lancé !

Alors, soyons dans le *faire*. Ne laissons pas nos enfants agir à notre place parce que nous ne l'aurions pas fait. Être élu, c'est avoir le courage de s'engager, pour être au service de la population.»

## OÙ EST-CE ?

### Dans quelle commune a été prise cette photo ?

Envoyez votre réponse à [hebdo@marneetgondoire.fr](mailto:hebdo@marneetgondoire.fr) ou par SMS au 06 86 66 36 32



### Réponse du dernier numéro :

Yves Bouquet - 26 déc. 21:33

C'est à Bussy St Georges. Le terrain en premier plan se nomme le vieux parc. Une ferme se trouvait à côté de l'église jusqu'aux années 1960 / début 1970.

Bravo Yves pour cette réponse documentée. Il s'agit effectivement du vieux village de Bussy-Saint-Georges.





# 23 bonnes nouvelles pour 2023

**Quelques nouveautés qui apporteront un plus à notre territoire et ses habitants cette année.**

## **Le RER V arrive**

V comme vélo. Les 39 associations du collectif Vélo Île-de-France ont en 2020 saisi les élus franciliens pour déployer un grand Paris du vélo composé de lignes cyclables continues et sécurisées. L'idée n'est toutefois pas de reprendre le tracé circulaire du supermétro mais celui en étoile du RER actuel pour relier Paris et la grande couronne. La Région soutient le projet à hauteur de 300 millions d'euros. Marne et Gondoire s'y associe pour réaliser une piste bidirectionnelle de 10 kilomètres de long qui reliera Saint-Thibault à Montévrain par les hauts de Lagny, Conches et Chanteloup. Cette section reprendra une partie des ouvrages existants en les réaménageant selon le cahier des charges de la Région et du collectif vélo. Ainsi, sur la majeure partie du tracé la largeur sera portée à 4 mètres. Certains tronçons seront entièrement nouveaux, comme celui qui longera la D934 et traversera les hauts de Lagny vers Conches. Les travaux représentent en tout un linéaire de 7 kilomètres. Un deuxième axe, sous maîtrise d'ouvrage d'EpaMarne reliera Collégien à Val d'Europe en passant par Bussy-Saint-Georges et Jossigny. Les travaux doivent débuter dès cette année afin d'être achevés pour les Jeux Olympiques 2024.

## **Des trottinettes et vélos électriques**

Dès février, il sera possible de louer en libre-service et pour une courte-durée des trottinettes et des vélos à assistance électrique dans huit communes de Marne et Gondoire : Bussy-Saint-Georges, Bussy-Saint-Martin, Conches, Carnetin, Guermantes, Jossigny et Saint-Thibault-des-Vignes.

Cette initiative du SIEMU (Syndicat Intercommunal d'Études des Mobilités Urbaines) est menée avec les communautés d'agglomération de Marne et Gondoire et Val d'Europe. Les 3 partenaires ont sélectionné l'opérateur Tier Mobility pour délivrer ce service de free-floating, qui ne fait appel à aucune aide financière publique.

Pour l'utiliser, il suffira de déverrouiller le vélo ou la trottinette à l'aide de l'application dédiée et, une fois arrivé à destination, de déposer sa monture sur l'une des aires délimitées au sol et de payer son trajet. Le tarif standard sera d'un euro pour déverrouiller et 20 centimes par minute d'utilisation pour une trottinette (23 centimes pour un vélo). Il n'y aura pas de coût d'inscription. La vitesse des véhicules sera bridée à 25 km/h, parfois davantage dans certaines zones piétonnes telles que les abords des lycées et des écoles, les parcs et les bois.

« Dans un premier temps, 200 vélos et 450 trottinettes seront mis en location

mais l'objectif est de monter en puissance progressivement jusqu'à atteindre 2 000 véhicules et 270 stationnements sur le territoire du SIEMU», indique le syndicat. Ce nombre sera évolutif en fonction de l'activité.

### Des bornes de recharge électrique

Le SDESM (syndicat départemental des énergies) et la communauté d'agglomération prévoient d'installer 129 bornes de recharge pour véhicules électriques dans les communes de Marne et Gondoire d'ici 2024 dont 44 à Lagny et 34 à Bussy-Saint-Georges. Ce maillage complétera les installations des opérateurs privés. Les premières poses débuteront cette année.

### Une passerelle au-dessus de la A4

Afin de sécuriser les déplacements, Marne et Gondoire va faire construire une passerelle pour piétons et cyclistes au-dessus de l'autoroute A4 entre Ferrières-en-Brie et Bussy-Saint-Georges. Le début des travaux est programmé pour l'été sous la houlette de la SANEF, concessionnaire de cet axe routier. De quoi améliorer le quotidien des personnes circulant autrement qu'en voiture dans un secteur urbain à fort trafic et composé de larges giratoires. L'opération est subventionnée par l'État, la région, le département et EpaMarne.

### Des cours d'eau valorisés

La rénovation des bords de Marne à Lagny s'achèvera cette année avec notamment l'assemblage d'une plate-forme en bois de 400 mètres carrés au-dessus de la rivière. Les études sont lancées pour débuter la section Montévrain. Le dessin du projet devrait être prêt en début d'année et les démarches réglementaires pourront par la suite être entamées.

Le débusage des cours d'eau se poursuit



La passerelle Bussy-Ferrières (illustration non définitive)

également avec la mise à l'air libre programmée du ru du Bras Saint-Père dans le square Foucher de Careil à Lagny et du ru du Bouillon sur les hauts de Pomponne. Pour ce dernier, 150 mètres seront dégagés, reprofilés et dotés d'une zone d'expansion de crue pour limiter les inondations lors des fortes pluies.

### Les habitants mieux informés sur le risque d'inondation

Marne et Gondoire va bientôt proposer aux particuliers et aux entreprises une étude de vulnérabilité aux inondations de leurs maisons et bâtiments. Cette étude gratuite sera réalisée par un prestataire sélectionné par la communauté d'agglomération. Ce service permettra aux habitants de réaliser ensuite les aménagements nécessaires s'ils le souhaitent.

### Un réseau d'assainissement à neuf

Avec un nouveau programme d'investissement 2023-2032 doté de 48 millions d'euros, Marne et Gondoire met les bouchées doubles afin que dans 10 ans les derniers réseaux vétustes d'assainissement soient remplacés par des réseaux neufs et séparés pour les eaux pluviales et les eaux usées. Les travaux auront lieu à Bussy-Saint-Georges, Carnetin, Dampmart, Ferrières, Lagny, Pomponne, Saint-Thibault et Thorigny. 800 000 euros par an sont aussi prévus pour résorber les débordements lors des fortes pluies en améliorant les réseaux d'eaux pluviales.

### Un réseau de chaleur économe

La société Dalkia a été sélectionnée en 2022 pour construire un réseau de chaleur à partir de l'Unité de valorisation énergétique

du Sietrem (qui utilise la chaleur dite fatale émise par les incinérateurs) et l'exploiter pendant 25 ans. Les travaux débuteront en février pour un début de mise en service en janvier 2024. Ce réseau, développé par la communauté d'agglomération, s'étendra progressivement pour chauffer de nombreux bâtiments publics et immeubles d'habitation dans Lagny et Saint-Thibault. Ses conduites devraient également desservir les prochaines constructions du quartier du Sycomore à Bussy-Saint-Georges. Cette extension y complètera le réseau déjà en service depuis 2020, qui est alimenté par une chaudière biomasse (à pellets de bois), là aussi sous responsabilité de Marne et Gondoire.

Le nouveau réseau sera alimenté par les incinérateurs du Sietrem à Saint-Thibault. Depuis 2006, l'énergie générée par la combustion des ordures ménagères est déjà convertie sur place en électricité au sein d'une unité de valorisation énergétique. Une turbine y produit 72 000 megawatts-heure d'électricité par an à partir des 163 000 tonnes de déchets incinérés chaque année. Une quantité de 60 000 MWh par an est ainsi injectée dans le réseau électrique. Les 16 % restant sont utilisés pour la propre consommation de l'usine.

Cette unité de valorisation énergétique est actuellement complétée pour chauffer de l'eau à partir de la vapeur émise par les incinérateurs et la faire circuler en circuit fermé dans le futur réseau de chaleur à une température oscillant entre 70 et 95°C suivant la saison. La chaleur produite sera de 26 000 MWh par an pour la partie Lagny - Saint-Thibault. 10 000 MWh vapeur pourront par la suite s'y ajouter pour chauffer les immeubles du Sycomore à Bussy-Saint-Georges.

### Une unité de méthanisation

À Saint-Thibault, le SIAM (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Marne-la-Vallée) construit actuellement une unité de méthanisation sur le site de son



L'unité de méthanisation du SIAM en cours de construction à Saint-Thibault

usine d'épuration. Ses grands digesteurs produiront du méthane à partir des boues résiduelles du traitement des eaux usées. Ce biogaz sera ensuite injecté dans le réseau local de gaz naturel. L'équipement devrait être prêt à la mi-2024. Et le SIAM réfléchit déjà à la prochaine étape : récupérer les 3 000 tonnes de gaz carbonique qui seront séparés du méthane chaque année pour répondre aux besoins de l'industrie qui, figurez-vous, pourrait manquer de CO2 d'ici 2050.

### Moins de précarité énergétique

13 communes de l'agglomération font appel à Marne et Gondoire pour vérifier le bon état des logements avant leur mise en location dans les zones les plus propices au mal logement. Or, depuis le 1<sup>er</sup> janvier (au titre de la loi Climat et résilience) les logements les plus énergivores (essentiellement ceux classés G sur le diagnostic de performance énergétique) ne peuvent plus être loués. Une disposition qui est donc intégrée dans le permis de louer et permet de lutter contre la précarité énergétique des locataires.

### Un service commun du logement

Marne et Gondoire développe son service d'instruction de demandes de logement social, à la fois pour les logements dont elle est elle-même réservataire mais aussi pour les communes qui le souhaitent. Lagny et Gouvernes ont pour l'instant adhéré à ce nouveau service commun. Pour un traitement équitable des demandes, une grille de cotation comprenant 18 critères est appliquée



## L'EHPAD à Lagny une fois achevé

construction de l'échangeur autoroutier qui la desservira doit commencer en fin d'année. Une étude est également lancée par Marne et Gondoire Aménagement pour développer une nouvelle zone d'activité sur les hauts de Thorigny, à proximité des Vallières.

La société foncière *La Fabrique d'avenirs* a été créée en fin d'année par Aménagement 77 avec Marne et Gondoire, Paris - Vallée de la Marne, la chambre de commerce et d'industrie et la Banque des territoires. Son objet est d'acheter des locaux d'entreprise, les restructurer puis les louer ou les revendre de façon à éviter les locaux vacants, l'étalement urbain et répondre aux besoins des petites entreprises. Le premier comité technique aura lieu ce mois-ci.

## Un EHPAD à Lagny

À Lagny, la construction de l'EHPAD s'achève. Cette maison de retraite médicalisée comptera 100 lits et 10 places en accueil de jour. Le bailleur social Foyers de Seine-et-Marne va ainsi pouvoir bientôt le louer au gestionnaire France Horizon. Cet établissement, le premier du genre dans la commune, est édifié dans le parc Saint-Jean, site de l'ancien hôpital de Lagny où est déjà installée la maison de santé pluriprofessionnelle Simone Veil et un centre de radiologie.

## Un deuxième centre aquatique

Le groupement pour la conception, la construction et l'exploitation d'un centre aquatique à Bussy-Saint-Georges sera sélectionné cette année. Pour le lauréat, la

concession de service public sera de 20 ans. Le centre aquatique de Bussy-Saint-Georges complétera celui de Lagny ouvert en 2008 par Marne et Gondoire.



*La Maison de la Nature à Ferrières, lieu de découverte et de détente*

### Du souffle pour le centre de Collégien

Conduite par Marne et Gondoire aménagement pour la mairie, l'opération Cœur de village à Collégien va prendre une nouvelle ampleur cette année avec la création des premiers espaces publics et la viabilisation des lots à construire dans le centre de la ville. De premières constructions ont déjà démarré l'année dernière le long de la rue principale.

### Crescend'O et maintenant Fortissimo

Après la première promotion 2019-2022, une nouvelle cinquantaine d'enfants de CE1 entrent dans un cycle d'apprentissage de la musique sous la houlette du conservatoire... mais en dehors du conservatoire et en dehors des méthodes classiques. Ainsi l'apprentissage de la technique et de ce que l'on appelait autrefois le solfège sont assimilés directement par le jeu en orchestre. Quatre groupes ont été constitués à Lagny, Thorigny, Montévrain et Saint-Thibault. Chaque groupe se réunit deux fois par semaine pour des séances d'une heure et demi. Avant le grand final tous ensemble sur scène en juin. Pour les jeunes qui ont achevé leur cycle de trois ans de Crescend'O, le conservatoire a lancé à la rentrée une nouvelle formule baptisée Fortissimo. Accompagnés d'élèves du conservatoire, qui y trouvent là un moyen de compléter leurs séances de cours, ces jeunes peuvent ainsi continuer la pratique collective. Les groupes se réunissent à Chanteloup, Lagny, Thorigny et Saint-Thibault

et jouent les instruments du quatuor à cordes : violon, alto, violoncelle et contrebasse.

### Des casiers fermiers

Marne et Gondoire s'associe à des producteurs de son territoire pour proposer aux habitants de commander en ligne leurs produits et de les retirer ensuite en self-service dans des casiers fermiers. Ceux-ci seront installés dans deux sites, à Lagny et Thorigny, comprenant 100 casiers chacun, avant d'essaimer dans d'autres communes si l'initiative rencontre son public.

### Le slow tourisme est tendance

Renouer avec la nature à pied ou à vélo, flâner dans les centres anciens ou au bord de la rivière, prendre le temps de rencontrer les gens... voilà la tendance actuelle du tourisme en France. Et Marne et Gondoire est bien positionnée de ce point de vue avec ses paysages contrastés, ses nombreux artistes et artisans d'art, ses fabricants de produits locaux, son patrimoine historique, son ponton de plaisance et son embarcadère pour le tourisme fluvial, une activité en forte hausse en 2022. Et 2023 devrait confirmer cet engouement.

### Des chambres d'hôtes au top

L'office de tourisme de Marne et Gondoire va accompagner cette année les chambres d'hôtes (qui sont au nombre de 21 sur notre territoire) vers la certification *Chambre d'hôtes référence*. Cette nouvelle grille nationale de critères est lancée dans le



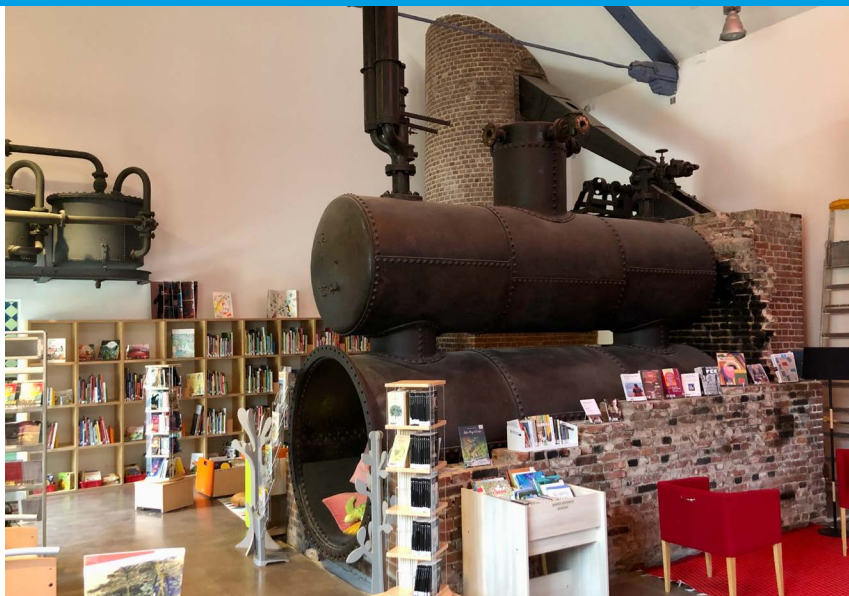
département par Seine-et-Marne Attractivité. «Cela permettra aux propriétaires de mieux savoir à quel niveau ils se situent et de monter en gamme. Pour les touristes ce sera un gage de qualité», résume la directrice de l'office de tourisme, Anne Godin.

### Des bibliothèques plus ouvertes

Depuis le 2 janvier, les horaires des bibliothèques ont été modifiés avec davantage de journées continues et d'ouvertures jusqu'à 19 h, ce qui représente une augmentation de 16 % du volume horaire. Cette évolution fait suite à une enquête menée auprès du public l'année dernière.

### Toute la musique que j'aime

Elle vient de là, elle vient du site web des médiathèques de Marne et Gondoire. Les mots ne sont jamais les mêmes avec 12 millions de titres, 200 000 artistes et 3000 nouveautés par semaine. L'inscription en bibliothèque donne désormais accès à Musicme-pro pour écouter de la musique en streaming.



La nouvelle bibliothèque du Parc culturel de Rentilly à Bussy-Saint-Martin

# Bonne année à tous !

## GONDOIRE QUIZ

### Réponses du dernier numéro :

- 1) Proust en donna le nom à un de ses personnages de roman : **Guermantes**
- 2) Le canal y passe dans un tunnel de 300 mètres sous la colline : **Chalifert**
- 3) Jusqu'au 12<sup>e</sup> siècle, ce village ne faisait qu'un avec son voisin : **Bussy-Saint-Georges...** ou **Bussy-Saint-Martin**
- 4) Son nom vient d'une plante des marais : **Lesches**
- 5) Un de ses parcs a le même nom mais en deux mots : **Montévrain**
- 6) Le photographe Henri Cartier-Bresson y naquit : **Chanteloup-en-Brie**
- 7) Son château est aujourd'hui au service de l'ordre public : **Pomponne**, dont le château héberge la compagnie de CRS n°4.
- 8) Sa plage de sable fin bâtit pavillon bleu : **Jablins**, à l'Île régionale de loisirs.
- 9) Sa mairie est une ancienne abbaye : **Lagny-sur-Marne**
- 10) Son église du 10<sup>e</sup> siècle a été classée monument historique en 1921 : **Bussy-Saint-Martin**

*Félicitations à Pierre Guerand pour ses 6 bonnes réponses.*